



# PRIME DE FIN D'ANNÉE EN RÉGION WALLONNE MONTANTS 2023

- Prime de fin d'année pour les **employés** (personnel d'encadrement, aides familiales, gardes à domicile) : partie fixe de **1032,87 € bruts** + partie variable qui correspond à 2,5 % de la rémunération annuelle brute.
- Prime de fin d'année pour les **ouvriers** (aide-ménagères sociales, ouvriers polyvalents et chauffeurs) : partie fixe de **686,99 € bruts** + partie variable de 0,1021 € par heure de travail subsidiée pendant l'année en cours.
- Le montant net de votre prime de fin d'année dépend de votre situation fiscale et familiale.

La **FGTB Horval** continue de revendiquer la même prime de fin d'année pour tous ! Il faut mettre fin à la discrimination entre les métiers au sein d'un même secteur ! Les plus faibles ne doivent pas être une deuxième fois discriminés. Nous en appelons à la Ministre Morreale, ministre socialiste, pour que cette discrimination qui pénalise les plus faibles soit supprimée !

LA FGTB HORVAL, UN SYNDICAT AU SERVICE DE CHACUN ET AU COMBAT POUR TOUS !